

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : MOTO CLUB PAYS AREDIEN

E-MAIL : alain.adam064@orange.fr

TÉLÉPHONE : 06.07.35.26.94

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Alain ADAM

N° D'ÉPREUVE FFM : 798

DATE : 7 Septembre 2025

LIEU : Saint-Yrieix la Perche (87)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	FARGES Jean-Marc	Licence : 009980
Président du Jury ou Arbitre* -----	MARCHIVE Thierry	Licence : 078953
Membre du Jury -----	BRACHET Patrice	Licence : 049588
Membre du Jury -----	MARTINS Jean Manuel	Licence : 114383
Commissaire technique responsable -	FORET Eric	Licence : 197137
Responsable du chronométrage -----	BONNEAU Sandrine	Licence : 049093

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONSAIRES
Championnat de ligue	9	15	85 cc espoirs	35€
Championnat Limousin	13		125 cc	43€
Championnat Limousin	15		250 à 450 cc	43€
Enduro Cross	13		125 à 450 cc	43€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr ROZETTE**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **St Yrieix la Perche**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **10 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Les Martinèches**

Adresse **87500 ST YRIEIX LA PERCHE**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1360 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ **70 m**

Nombre d'OCP* **12**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **42**

En manche : **42**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **08/05/2025**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **23/06/2025**

VISA DE LA FFM

DATE: **26/06/2025**

NUMÉRO: **25/0664**

MEPA
Moto Club du Pays Arézien
Mairie - 45 Bd de l'hôtel de Ville
87500 ST YRIEIX LA PERCHE
Ass n° 14672002857
N° FFM : 03512 - Siret 791 655 947 00012



Secretariat
LIMOGES

PD



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB PAYS AREDIEN

DATE: 6 et 7 Septembre 2025

LIEU: Saint Yrieix La Perche



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
Samedi 6 Septembre			
15 h 30 à 19 h 00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	3 h 30
	Contrôles techniques	Toutes catégories	3 h 30
Dimanche 7 Septembre			
7 h 30	Contrôles administratifs	250 / 450 séries cross	0 h 30
	Contrôles techniques	250 / 450 séries cross	0 h 30
8 h 00	Contrôles administratifs	85 et 125 cc	0 h 30
	Contrôles techniques	85 et 125 cc	0 h 30
8 h 30	Contrôles administratifs	Endurocross	0 h 30
	Contrôles techniques	Endurocross	0 h 30
8 h 00	Réunion du Jury		

MOTO-CLUB: MOTO CLUB PAYS AREDIEN

DATE: 7 Septembre 2025

LIEU: Saint Yrieix La Perche

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
8 h 15	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Groupe 1: 250/450 cc	10 mn
8 h 30	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Groupe 2: 250/450 cc	10 mn
8 h 45	Essais Libres <input type="checkbox"/>	125 cc	10 mn
9 h 00	Essais Libres <input type="checkbox"/>	85 cc	10 mn
9 h 15	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Endurocross	10 mn
9 h 30	Essais Chronométrés	Groupe 1: 250/450 cc	15 mn
9 h 50	Essais Chronométrés	Groupe 2: 250/450 cc	15 mn
10 h 10	Essais Chronométrés	125 cc	15 mn
10 h 30	Essais Chronométrés	85 cc	15 mn
10 h 50	Essais Chronométrés	Endurocross	15 mn
11 h 15	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Série B 250/450 cc	15 mn + 1 t
11 h 35	Manche 1 <input type="checkbox"/>	125	15 mn + 1 t
	Repas <input type="checkbox"/>		
13 h 30	Manche 1 <input type="checkbox"/>	85 cc	20 mn + 1 t
13 h 55	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Série A 250/450	15 mn + 1 t
14 h 15	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Endurocross	15 mn + 1 t
14 h 35	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Série B 250/450	15 mn + 1 t
14 h 55	Manche 2 <input type="checkbox"/>	125 cc	15 mn + 1 t
15 h 15	Manche 2 <input type="checkbox"/>	85 cc	20 mn + 1 t
15 h 40	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Série A 250/450 cc	15 mn + 1 t
16 h 00	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Endurocross	15 mn + 1 t
	Entracte <input type="checkbox"/>		15 mn
	Remise des Prix <input type="checkbox"/>	85 cc	
16 h 30	Manche 3 <input type="checkbox"/>	Série B 250/450	15 mn + 1 t
17 h 05	Manche 3 <input type="checkbox"/>	125 cc	15 mn + 1 t
17 h 25	Manche 3 <input type="checkbox"/>	Série A 250/450	15 mn + 1 t
17 h 40	Manche 3 <input type="checkbox"/>	Endurocross	15 mn + 1 t
18 h 00	Réunion du Jury <input type="checkbox"/>		
18 h 30	Remise des Prix <input type="checkbox"/>		